

Collège Ellis

180.A0

Soins infirmiers

CAHIER DE PROGRAMME

CAMPUS DE LONGUEUIL

1010, rue de Sérigny
Longueuil (QC) J8K 5J7

BIENVENUE AU COLLÈGE ELLIS

Le Collège Ellis est reconnu depuis plusieurs années pour son enseignement dynamique à dimension humaine. Avec ses quatre campus ultramodernes, il s'est taillé une place enviable dans le milieu de la formation, et ce, grâce à l'excellence du travail de l'ensemble de son personnel qui allie leurs efforts afin d'assurer aux étudiants une formation de grande qualité. Le Collège est également reconnu pour son engagement socioéconomique dans les différentes régions de ses campus.

Notre projet éducatif prône les valeurs suivantes : l'engagement, le dépassement et le service. Notre objectif est de préparer la relève de demain, une relève compétente et professionnelle tant au niveau du savoir que du savoir-faire et du savoir être.

Comme tous les programmes d'études collégiales, le programme en soins infirmiers est constitué, d'une part, de la formation générale : cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires; d'autre part, de la formation spécifique qui comprend l'ensemble des cours propres au programme.

Ce cahier vous présente une description du programme dans lequel vous vous engagez. Une brève présentation - définition, buts, compétences reliées au domaine des soins infirmiers, etc. - vous permettra de vous familiariser avec l'organisation de votre programme d'études.

Dans les pages suivantes, vous trouverez :

- Le modèle pédagogique du Collège Ellis;
- Le programme et ses perspectives professionnelles;
- La nature et les exigences du milieu du travail;
- L'accessibilité aux études universitaires;
- La grille de cours, etc.

Bon séjour au Collège,

L'équipe de la Technique en soins infirmiers et la direction du Collège Ellis

*Le genre masculin est utilisé généralement dans le présent document dans le seul but d'en alléger le texte.

Table des matières

1.	Modèle pédagogique du Collège Ellis	3
1.1	Accessibilité aux études supérieures techniques	3
1.2	Intégration des valeurs fondamentales.....	3
1.3	Dimension humaine favorisant l'encadrement.....	3
1.4	Expertise professionnelle au service de l'éducation	4
1.5	Synergie du personnel	4
2.	Présentation du programme 180.A0.....	5
3.	But du programme.....	5
4.	Conditions d'admission.....	6
5.	Équipe enseignante.....	6
6.	Profil du diplômé.....	7
7.	Nature du travail	8
8.	Perspectives professionnelles	8
9.	Exigences des milieux de travail.....	9
10.	Accessibilité aux études universitaires.....	10
11.	Épreuve uniforme de langue (EUL).....	10
12.	Épreuve synthèse programme (ESP)	11
13.	Description des cours	12
14.	Stages (milieux et particularités).....	16
14.1	Gestion des stages.....	17
15.	Logigramme des cours	18
16.	Matrice des compétences	20
17.	Références.....	21

1. MODÈLE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE ELLIS

Institution d'enseignement supérieur reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le Collège Ellis répond aux exigences du Règlement sur le régime des études collégiales. En tant que collège privé subventionné par le MES, l'institution doit également se conformer à la Loi sur l'enseignement privé et à ses exigences.

1.1 ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES TECHNIQUES

Le Collège Ellis propose des programmes uniques dans la région du Centre du Québec, en Mauricie, en Montérégie et sur l'île de Montréal. Deux de nos programmes répondent à un contingentement du MES, il s'agit des programmes *Techniques policières et techniques de réadaptation physique*. Cependant, pour l'ensemble des programmes, le Collège favorise l'accessibilité. Les activités de promotions de nos programmes et des professions liées à ceux-ci se font dans de nombreuses régions du Québec.

Pour favoriser l'accessibilité des jeunes à la formation collégiale, le Collège Ellis admet dans ses programmes d'études des étudiants qui détiennent leur diplôme d'études secondaires (condition d'admission essentielle) et qui présentent des qualités et des caractéristiques propres aux programmes d'études offerts au Collège. Des tests et des entrevues d'admission viennent compléter le dossier d'admission dans certains programmes.

Les étudiants inscrits au Collège ont accès au service de prêts et de bourses du MES. De plus, le Collège propose différents aménagements pour alléger le fardeau financier de ses étudiants : étalement des paiements, paiements différés, etc.

1.2 INTÉGRATION DES VALEURS FONDAMENTALES

Le Collège Ellis inscrit dans son énoncé de mission, le développement de valeurs institutionnelles : engagement, dépassement, service. Discipline, code de déontologie, guide de l'étudiant et encadrement serré du cheminement scolaire viennent compléter le modèle.

1.3 DIMENSION HUMAINE FAVORISANT L'ENCADREMENT

De taille humaine, le Collège met au service de sa clientèle étudiante un environnement physique contemporain, sécuritaire et pourvu du matériel éducatif requis qui assure des lieux favorables à l'apprentissage dans quatre campus complètement refaits à neuf à Drummondville, Trois-Rivières, Longueuil et Montréal. Selon les campus, des résidences étudiantes des plus modernes, des laboratoires spacieux, des équipements de la plus récente technologie, des salles d'entraînement sophistiquées, des stationnements gratuits et un service de placement à vie qui assure un taux de placement excellent.

Par sa dimension, le Collège peut assurer un encadrement étroit de ses étudiants et les accompagner plus facilement à la réussite de leurs études. L'organisation des programmes, sous l'autorité de coordonnateurs et responsables de programme, ainsi que de la direction des études facilite le suivi individuel des étudiants. Un guide des étudiants, un code de déontologie, un responsable de l'encadrement, des dossiers de comportement et des politiques institutionnelles complètent les outils disponibles pour assurer la réussite de chacun.

1.4 EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le Collège Ellis se distingue dans le réseau collégial québécois, par son modèle de formation technique en lien étroit avec le milieu du travail. Ce modèle prend assise sur des programmes qui répondent aux besoins de la société québécoise. Il se caractérise surtout par ses enseignants issus du milieu professionnel et qui sont en pratique active dans leur domaine de spécialité. Ainsi, dans chacun des programmes offerts, les activités d'apprentissage (cours) sont dispensées par des professionnels externes. À titre d'exemple, en *Techniques policières*, des policiers des grandes organisations policières (Sûreté du Québec, Service de police de la ville de Montréal, etc.), des criminologues, des psychologues et des avocats assurent la formation aux étudiants. Les histoires de cas, les exemples et les exercices sont tirés de leur expérience quotidienne de travail. Cette pratique rend la formation riche et actuelle. En *Techniques juridiques*, les enseignants sont des avocats ou des notaires, en éducation spécialisée, des éducateurs spécialisés des psychologues et des travailleurs sociaux font de même. En techniques de la santé, des inhalothérapeutes et des infirmiers prennent de leur temps de pratique en milieux hospitaliers pour venir dispenser la formation dans les programmes *Techniques d'inhalothérapie* et *Techniques de soins infirmiers*. Le même modèle s'applique en *Techniques ambulancières*. Ces professionnels deviennent enseignants à raison d'une journée ou deux par semaine pour donner la formation spécialisée. Ils assurent également l'assistance et l'encadrement des étudiants. Ils sont concernés par la formation et participent à leur perfectionnement pédagogique. Ce modèle permet au Collège de disposer d'une équipe d'enseignants des matières disciplinaires d'enseignement en maîtrise de leur art, de leur profession.

1.5 SYNERGIE DU PERSONNEL

Afin de mener à bien la mission du Collège dans les meilleures conditions, la direction du Collège fait preuve de leadership et de créativité. Le personnel s'investit dans le développement du Collège. Tous contribuent aux opérations institutionnelles (évaluation, recrutement, information, consultation, etc.) et aux services aux étudiants (accueil et encadrement des étudiants, aide à la réussite, discipline, etc.). La direction du Collège est active au sein de l'association des collèges privés du Québec (AC PQ), organisation porte-parole auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le directeur général siège au conseil général, instance décisionnelle de l'AC PQ.

Pour sa part, le Collège juge important que les enseignants spécialistes aient une bonne compréhension des méthodes et modèles servant à élaborer une formation et qu'ils en comprennent les grandes étapes. Pour s'en assurer, le Collège planifie annuellement des formations sur différents thèmes pédagogiques. De plus, un soutien constant tout au long de l'année est offert aux enseignants tant au niveau des plans de cours, de la planification, de la conception et de la diffusion d'activités d'apprentissage que de l'évaluation.

2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 180.A0

Le programme *Techniques de soins infirmiers* (180.A0) a été approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et se détaille comme suit :

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales (DEC)
Durée totale :	Cheminement sur 6 sessions (3 ans) 2805 heures
Nombre de cours :	22 cours de formation spécifique 14 cours de formation générale 36 cours au total
Formation générale	26.65 unités
Formation spécifique	65.01 unités
Nombre total d'unités :	91.66 unités

La réussite du programme d'études vous permet de vous qualifier pour exercer votre profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail. La teneur de vos apprentissages contribue à assurer votre polyvalence.

3. BUT DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de soins infirmiers* 180.A0 vise à former des personnes aptes à exercer la profession infirmière, sous réserve de remplir les conditions établies par l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ).

4. CONDITIONS D'ADMISSION

Satisfaire aux exigences de l'entrevue de sélection

ET

Science et technologie de l'environnement ou Science et environnement de la 4e secondaire

ET

Chimie 5e secondaire

OU

Sciences physiques 436

ET

Chimie 534

NOTE :

Il est possible de faire une demande d'admission, même si des cours préalables au programme sont manquants. Toutefois, ces préalables doivent être terminés pour la rentrée scolaire pour ne pas avoir d'impact sur le cheminement scolaire. Concernant spécifiquement le cours préalable de chimie, il est possible de le compléter dans les trois premières sessions du programme au besoin. Trois options s'offrent pour faire les cours manquants :

- Cours de mise à niveau offerts dans certains cégeps
- Cours de niveau secondaire offerts dans les différentes commissions scolaires (service d'éducation aux adultes)
- Cours de niveau secondaire à distance offerts à la Commission scolaire La Riveraine de Nicolet

5. ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Le Collège Ellis privilégie l'embauche, comme enseignants dans les programmes dispensés, de professionnels du milieu. C'est ainsi que des infirmiers et infirmières en pratique active assurent les charges de cours de l'ensemble du programme tout en poursuivant leurs activités professionnelles. Cette particularité du Collège Ellis assure une formation actuelle en lien étroit avec les meilleures pratiques en santé.

6. PROFIL DU DIPLÔMÉ

Intervenant du domaine de la santé, le diplômé en Techniques de soins infirmiers 180.A0 du Collège Ellis travaille en équipe, en étroite collaboration l'équipe multidisciplinaire (médecin, travailleur social, préposé aux bénéficiaires, inhalothérapeute, etc.). Ayant reçu une formation élargie dans divers domaines (périnatalité, santé mentale, médecine, chirurgie, pédiatrie, etc.), vous aurez la possibilité de vous orienter vers le milieu qui vous intéresse le plus. Vous aurez également la possibilité de continuer votre formation à l'université avec le programme DEC-BAC qui vous permet l'obtention d'un BAC en accéléré, soit 2 ans au lieu de 3. L'infirmier diplômé du Collège peut exercer sa profession dans plusieurs milieux comme les milieux hospitaliers, les CHSLD, les cliniques, les pharmacies, les cabinets de médecins, les entreprises, les organismes communautaires, les centres d'appels, les milieux scolaires, les centres de réadaptation et les CLSC.

Le diplômé en Techniques de soins infirmiers 180.A0 du Collège Ellis démontre des attitudes personnelles et professionnelles appropriées au domaine de la santé, notamment l'autonomie, le jugement et le discernement, l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens de l'observation, la précision dans l'exécution technique, la discrétion et l'éthique, ainsi que le professionnalisme. Il sait composer avec le stress généré par son travail, notamment en adoptant de saines habitudes de vie, autant dans sa vie personnelle que professionnelle. Il présente de belles valeurs, entre autres celles qui sont soutenues par le Collège dans son projet éducatif : engagement, dépassement et service.

Le diplômé obtient son droit de pratique en répondant aux exigences de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ) à la suite de la passation de leur examen. Avec le permis délivré par l'OIIQ, il peut aussi exercer sa profession dans les autres provinces du Canada. Il maîtrise la langue française en tant qu'outil prépondérant de travail et démontre une utilisation fonctionnelle de l'anglais pour accomplir les différentes tâches qu'exige sa profession. Il possède des qualités sociales favorisant son intégration au milieu du travail, une ouverture sur le monde et aux différentes cultures qui composent la société québécoise.

Il assure le maintien de ses compétences professionnelles tout au long de sa carrière par des mises à jour fréquentes de ses connaissances, soit de façon autodidacte ou structurée dans le cadre d'une formation institutionnelle.

Avec les outils d'application et de protocoles courants en soins infirmiers, il accomplit avec efficacité, entre autres, les tâches suivantes :

- Planifier et évaluer les soins à donner.
- Évaluer la condition physique et mentale des patient(e)s.
- Informer les patient(e)s et leur famille sur certains aspects de santé.
- Collaborer avec des équipes interdisciplinaires de soins de santé.
- Administrer les médicaments et les traitements prescrits.
- Ajuster le plan thérapeutique infirmier.
- Surveiller, évaluer, documenter et consigner les symptômes et les changements dans l'état des patient(e)s.
- Assister les médecins lors des interventions chirurgicales et des procédures médicales.
- Superviser, s'il y a lieu, d'autres membres du personnel.
- Exécuter la démarche de renvoi des patient(e)s.

7. NATURE DU TRAVAIL

Les infirmières et infirmiers assument la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers selon les besoins biopsychosociaux des patients ou des groupes de personnes qui leur sont confiés.

Ils évaluent l'état de santé des patients, déterminent et assurent la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers. Ils prodiguent les soins et traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé ou de la rétablir et de prévenir la maladie.

Les infirmières et infirmiers planifient, dispensent et évaluent l'enseignement aux patients, à leurs proches et à des groupes de personnes. Ils participent aussi à la recherche visant la promotion de la santé et la prévention de la maladie.

Intérêts, aptitudes et types de personnalité nécessaires

- Aimer travailler en contact avec le public
- Aimer travailler en équipe avec des collègues ou d'autres professionnels
- Aimer travailler physiquement ou manipuler des instruments
- Avoir une bonne résistance au stress
- Avoir une facilité à communiquer et une capacité d'écoute
- Être responsable et organisé
- Faire preuve d'initiative et être autonome
- Posséder une capacité d'analyse et de synthèse

Type de personnalité (RIASEC)

SIA

- S - Préférer être en contact avec les personnes ou les aider
- I - Préférer étudier et comprendre les phénomènes et résoudre les situations problématiques
- A - Préférer accomplir des tâches créatives

Source : avenirensante.gouv.qc.ca

8. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Faire carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux permet de travailler dans une variété d'établissements à multiples missions, tant dans le réseau public que dans le réseau privé. Par exemple, un travailleur peut être appelé à se déplacer dans un CHSLD ou à domicile, recevoir des patients au CLSC ou faire de la garde à l'hôpital. Voici quelques exemples de milieux de travail possible :

- Les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Les centres hospitaliers, centres hospitaliers universitaires et instituts universitaires
- Les centres de réadaptation
- Les CISSS et CIUSSS offrant des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation et leurs familles
- Les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Les centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Urgences-santé

Le fait de pouvoir travailler dans des milieux variés permet d'accompagner de nombreuses clientèles. Il est donc possible de jouer un rôle important dans la vie des gens et d'aider concrètement la communauté.

Source : avenirensante.gouv.qc.ca

À la suite de l'obtention de votre DEC en soins infirmiers au collège Ellis, il est possible de poursuivre votre formation à l'université pour l'obtention d'un baccalauréat. Selon votre cote R, vous pourriez être admissible au programme DEC-BAC qui vous permet d'obtenir votre baccalauréat plus rapidement soit en deux ans plutôt que trois. L'acquisition de ce diplôme universitaire vous permettra d'avoir le titre d'infirmier clinicien et vous ouvrira des opportunités de carrière selon les exigences du milieu de travail (voir section suivante).

9. EXIGENCES DES MILIEUX DE TRAVAIL

Les infirmiers évoluent dans un environnement où la continuité des soins est essentielle. Cela implique :

- Des horaires variables : jour, soir, nuit, fins de semaine et jours fériés;
- Des quarts de travail prolongés;
- Une possibilité de temps supplémentaire obligatoire (TSO) selon les besoins de l'établissement.

Le milieu de travail des infirmiers peut varier (hôpital, CHSLD, CLSC, clinique, domicile) mais comporte généralement une forte activité physique (déplacements fréquents, périodes prolongées debout, mobilisation de patients), une exposition à des risques biologiques (sang, fluides corporels), ainsi que la nécessité de respecter rigoureusement les normes d'hygiène et de prévention des infections.

Le rythme est souvent rapide et exige la prise en charge simultanée de plusieurs patients, une gestion constante des priorités selon l'état clinique et une vigilance continue pour détecter les complications ou changements d'état.

Le travail des infirmiers implique des interactions fréquentes avec les patients et leurs familles, parfois en situations de stress ou de vulnérabilité, ainsi qu'avec les autres professionnels de la santé (médecins, inhalothérapeutes, pharmaciens, travailleurs sociaux, etc.). Les relations doivent être empreintes d'empathie, de respect et d'une communication claire.

Le travail infirmier se caractérise par un environnement exigeant, dynamique et humain. Il demande des compétences cliniques pointues, une grande capacité d'adaptation et un engagement constant envers la qualité des soins. Malgré les défis, c'est un métier essentiel et profondément valorisant, au cœur du système de santé.

10. ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

La technique de soins infirmiers constitue une formation collégiale essentielle pour les personnes désirant œuvrer dans le domaine de la santé. Elle permet d’acquérir des compétences professionnelles solides, tant sur le plan clinique qu’humain, et ouvre également la porte à une poursuite d’études à l’université.

Après l’obtention du diplôme d’études collégiales en soins infirmiers, il est possible de poursuivre un baccalauréat universitaire afin de devenir **infirmier clinicien**. Cette formation universitaire approfondit les connaissances théoriques et pratiques et permet d’élargir les responsabilités professionnelles.

Dans le cadre d’un partenariat avec l’Université de Sherbrooke (UdeS), le Collège Ellis fait partie du consortium, offrant des conditions d’admission avantageuses à nos diplômés en soins infirmiers. Ainsi, la cote R exigée pour l’admission au programme universitaire y est plus accessible que pour les finissants d’autres collèges et cégeps ne faisant pas partie de ce partenariat.

L’infirmier clinicien évalue l’état de santé physique et mentale des patients, analyse les symptômes et met en œuvre des plans d’intervention adaptés. Il assure le suivi de l’évolution de leur état, notamment auprès des clientèles à risque ou présentant des conditions complexes. Il intervient également auprès de clientèles vulnérables, coordonne les soins et joue un rôle éducatif auprès des patients, de leurs proches et de l’équipe de soins. Grâce à sa formation universitaire, il contribue à l’amélioration des pratiques professionnelles, à la prévention et à la promotion de la santé, et peut, dans certaines situations, prescrire des examens ou des traitements conformément aux règlements en vigueur.

Ainsi, la technique de soins infirmiers représente non seulement une profession en soi, mais également une voie d’accès privilégiée à l’université, permettant à ceux qui le souhaitent de développer une expertise accrue et d’assumer un rôle élargi au sein du système de santé.

11. ÉPREUVE UNIFORME DE LANGUE (EUL)

Pour l’obtention du diplôme d’études collégiales, vous devez réussir l’épreuve uniforme de français exigée par le Ministère. Le but de l’épreuve ministérielle de français est de vérifier que l’étudiant possède, au terme des cours de formation générale commune en langue d’enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

L’étudiant doit produire une dissertation critique à partir de textes littéraires qui servent de déclencheurs à sa réflexion. Autant les cours de français que ceux de littérature du Collège Ellis sont conçus afin de s’assurer que l’étudiant possède tous les outils nécessaires à la réussite de cette épreuve. En effet, le Collège offre un cours de *Renforcement en français* à tout étudiant qui fait son entrée au Collège. Ce cours est obligatoire, à moins que l’étudiant n’ait réussi l’épreuve uniforme de langue (EUL) ou qu’il ait obtenu une moyenne supérieure à 70 % dans les cours de français du secondaire.

12. ÉPREUVE SYNTHÈSE PROGRAMME (ESP)

L'épreuve synthèse de programme vise à attester l'intégration des apprentissages de l'ensemble du programme. Par le biais de cet examen, le Collège s'assure que les notions apprises par l'étudiant depuis la première session d'études sont acquises et maîtrisées afin de lui permettre de répondre aux exigences des différents milieux de travail. La réussite de cette épreuve synthèse de programme est une condition essentielle à l'obtention du diplôme d'études collégiales. De plus, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec reconnaît la réussite de cette épreuve pour l'accès à l'examen de l'ordre, afin d'obtenir le permis de pratique.

Afin d'avoir accès à l'ESP, l'étudiant doit avoir finaliser la totalité de la formation générale ainsi que de la formation spécifique. Si la totalité de la formation générale n'est pas finalisé lors de l'achèvement de la formation spécifique, l'étudiant bénéficie d'un MAXIMUM D'UN AN pour compléter le tout. Pendant cette période, l'étudiant peut se voir imposer un plan de maintien de compétences dans le but de conserver les notions acquises et de l'aider à réussir son ESP lorsqu'il sera admissible. Advenant le cas où l'étudiant dépasserait le délai maximum d'un an permis pour finaliser sa formation générale en fin de formation spécifique, l'étudiant pourrait se voir contraint à recommencer certains cours de la formation spécifique à la discrétion de la coordination du programme.

13. DESCRIPTION DES COURS

Pour vous donner un aperçu du programme d'études *Techniques de soins infirmiers 180.A0*, voici une brève description de chacun des cours de la formation spécifique.

Cours	Description
SESSION 1 Stage : Aucun Total : 525 heures	
Introduction à la professions soins infirmiers (180-101-CE)	Dans ce premier cours disciplinaire du programme technique en soins infirmiers, l'analyse de situations professionnelles ainsi que l'exploration de parcours et de récits de carrière permettent l'acquisition des fondements légaux, déontologiques et éthiques de la fonction d'infirmier et d'infirmière. L'étudiant se familiarise également avec différents modèles de soins infirmiers et approfondit les concepts et les dimensions du modèle adopté par le programme du Collège Ellis et les établissements de santé canadiens et québécois.
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques I (180-10A-CE)	L'étudiant apprend à agir pour la prévention et le contrôle des infections et adopte les pratiques exemplaires d'asepsie lors des méthodes de soins et lors du contact avec le client. Il interprète les données recueillies afin d'être en mesure d'identifier les besoins de santé des personnes et de mettre en place des interventions et des mesures de surveillance appropriées. Il sera en mesure d'utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.
Anatomie et physiologie I (101-10B-CE)	Ce cours débute la formation en biologie en mettant en évidence la recherche constante d'équilibre assurée par le corps humain en réponse à des stimuli internes ou externes. Les différents mécanismes qui assurent cet équilibre, ou <i>homéostasie</i> , gouvernent le bon fonctionnement de tous les systèmes de l'organisme. Ce cours présente donc les principes de base de l'homéostasie, et aborde de façon approfondie les systèmes tégumentaire, cardiovasculaire et respiratoire en présentant des cas où ces systèmes se retrouvent en déséquilibre homéostatique.
Réanimation I (180-10R-CE)	Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est capable d'identifier une situation urgente et d'appliquer les nouvelles normes de réanimation cardio-respiratoire et de l'accident vasculaire cérébral (AVC). Il acquiert ainsi sa carte de compétence de la Fondation des maladies du cœur pour la réanimation cardio-respiratoire – soins immédiats (RCR). Il sera en mesure d'adapter ces interventions aux diverses situations d'urgence de la vie courante (exemples : hémorragie, plaies, brûlures, etc.). De plus, il apprend à gérer son stress et ses émotions en prenant conscience de ses réactions devant une situation d'urgence et en identifiant des stratégies qui lui permettent de rester efficace dans ce contexte particulier de soins.
Comportement humain I (350-100-CE)	Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de moduler sa façon de communiquer avec le patient en tenant compte de son âge et de sa compréhension, et ce, afin d'optimiser son intervention. De plus, ce cours vise à connaître les principes et les principales étapes du développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent, plus précisément depuis sa naissance jusqu'à l'âge de la puberté. L'étudiant est amené à constater l'importance de la communication dans ses interventions.

Cours	Description
SESSION 2 Stage : 90 heures Total : 510 heures	
Anatomie et physiologie II (101-20B-CE)	Ce second cours poursuit la formation en biologie des étudiants en soins infirmiers. En reprenant les concepts d'équilibre homéostatique abordés dans le cours Anatomie et physiologie I, ce cours met en évidence la recherche constante d'équilibre assurée par le corps humain en réponse à des stimuli internes ou externes. Dans cette optique, l'étude approfondie du système cardiovasculaire et de l'endocrinologie assure la compréhension des mécanismes plus complexes de rétroaction biologique. Enfin, la physiologie rénale sera également étudiée en profondeur, tout en abordant des concepts de régulation de l'osmolarité.
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques II (180-20A-CE)	L'étudiant poursuit l'acquisition des habiletés reliées aux techniques de soins infirmiers. Il apprend à maîtriser le concept de l'asepsie et à l'appliquer dans la réalisation de différentes méthodes de soins comme les pansements, les injections, l'administration des solutés, prise de sang ou d'autres techniques invasives. L'étudiant développe sa dextérité et exécute les différentes étapes des méthodes de soins par une approche sécuritaire et rigoureuse. Il interprète les données recueillies afin d'être en mesure d'identifier les besoins de santé des personnes et de mettre en place des interventions et des mesures de surveillance appropriées.
Pharmacologie (180-20P-CE)	Ce cours introduit les concepts théoriques de la pharmacologie. Les mathématiques de base permettant le calcul des doses seront d'abord révisées et évaluées. Par la suite, les principes généraux de la pharmacologie seront abordés de façon approfondie, tout en effectuant des liens avec les différences inter-individuelles, les principales contre-indications ainsi que les lois et normes régissant l'administration des médicaments au Canada. Enfin, le cours abordera les classes principales des médicaments employés selon les situations cliniques, tout en misant sur l'identification de diverses informations dans le Guide des médicaments.
Médecine chirurgie I (180-20S-CE)	L'étudiant se familiarisera avec les appareils et les fournitures médicaux utilisés dans la pratique infirmière. Il apprend à maîtriser le concept de l'asepsie et à l'appliquer dans la réalisation de différentes méthodes de soins comme les pansements, les injections, l'administration des solutés ou d'autres techniques invasives. L'étudiant développe sa dextérité et exécute les différentes étapes des méthodes de soins par une approche sécuritaire et rigoureuse. Ce cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant de développer sa capacité à communiquer et d'intervenir auprès d'une clientèle adulte et de personnes âgées hospitalisées en médecine.
Comportement humain II (350-200-CE)	Ce cours vise à faire connaître les principes et les principales étapes du développement psychologique de l'adulte, plus précisément à partir de la transition de l'adolescence à l'âge du jeune adulte, en passant par l'âge mûr, et jusqu'à la personne âgée ainsi que sa fin de vie, de façon à maximiser la qualité et l'efficacité des interventions cliniques de l'infirmier. L'adaptation de la pratique quotidienne des soins infirmiers aux différents stades de développement sur les plans affectif, cognitif, moral et social des adultes s'inscrit dans une perspective de développement personnel de l'étudiant.

Cours	Description
SESSION 3 Stage : 165 heures Total : 450 heures	
Médecine chirurgie II (180-30S-CE)	Ce cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier aux désordres infectieux et de développer des méthodes de soins relatives aux soins chirurgicaux. Les connaissances acquises seront appliquées en contexte hospitalier auprès d'une clientèle en attente de chirurgie ou en soins post-opératoires.
Prévention de la santé et soins communautaires (180-31S-CE)	Ce cours permettra à l'étudiant d'effectuer des soins visant la promotion et la prévention de la maladie ainsi que le maintien de la santé dans la communauté et de comprendre les notions relatives à la santé communautaire.
Microbiologie et immunologie (101-30B-CE)	Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est capable de mobiliser ses connaissances sur le plan du processus infectieux et de la prévention des infections en effectuant des liens avec des concepts de physiologie humaine. De plus, ce cours met en évidence les mécanismes de défense naturels du corps humain tout en présentant les principaux pathogènes qui peuvent induire une infection ou une pathologie chez l'humain.
Réanimation II (180-30R-CE)	Dans ce cours, l'étudiant apprendra l'évaluation clinique complète et exercera à partir de situations, ses compétences d'évaluation et d'interventions acquises. L'étudiant développera des aptitudes cliniques pour l'évaluation clinique des patients de façon plus approfondit. L'étudiant effectuera plusieurs examens à l'aide de ses sens. Il apprendra à établir un ordre de priorité face à divers problèmes et augmentera l'efficacité de ses soins.
SESSION 4 Stage : 165 heures Total : 495 heures	
Soins à la famille et au nouveau-né (180-41S)	Dans ce cours, l'étudiant développera ses connaissances sur le processus et l'expérience de la grossesse, de l'accouchement et du rôle parental pour soigner l'accouchée et le nouveau-né et permettra de mettre en pratique ses habiletés à enseigner à la mère et à ses proches en milieu clinique. Ce cours permet une première prise de contact avec la périnatalité.
Anatomie et physiologie 3 (101-40B)	Ce cours poursuit et termine la formation en biologie des étudiants en soins infirmiers, toujours en privilégiant l'étude homéostatique de la physiologie humaine appuyée par les concepts d'organisation structurale et d'anatomie générale du corps humain. En reprenant les concepts d'équilibre homéostatique abordés dans les cours d'anatomie et physiologie I et II, ce cours permettra l'étude approfondie des systèmes de l'autoreproduction, du système nerveux, permettant la communication et la régulation et des systèmes associés au soutien et au mouvement du corps.
Soins aux enfants et aux adolescents (180-42S)	Ce cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'utiliser les connaissances acquises sur les stades de développement de l'enfant et sur la famille pour intervenir auprès de la clientèle de 0 à 18 ans hospitalisée. De plus, il interviendra dans le maintien et l'amélioration de la santé lors d'activités de prévention auprès de cette clientèle.

Cours	Description
SESSION 5 Stage : 330 heures Total : 420 heures	
Soins en santé mentale (180-51S-CE)	Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant acquiert des connaissances sur le processus du vieillissement et les problèmes qui y sont associés. Il intervient auprès d'une clientèle en perte d'autonomie et/ou atteinte de maladies chroniques dans des milieux de soins de longue durée, de réadaptation ou en soins palliatifs, et utilise les approches milieux de vie, réadaptation ou soins palliatifs.
Médecine chirurgie III (180-50S-CE)	Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant poursuit son apprentissage afin d'interpréter des situations cliniques en se référant aux pathologies et aux problèmes qui relèvent du domaine infirmier et il intervient auprès d'une clientèle adulte et âgée hospitalisée recevant des soins en médecine.
Soins auprès des personnes en perte d'autonomie (180-52S-CE)	Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant acquiert des connaissances sur le processus du vieillissement normal et pathologique ainsi que les problèmes qui y sont associés. Il intervient auprès d'une clientèle en perte d'autonomie et/ou atteinte de maladies chroniques dans des milieux de soins de longue durée, de réadaptation ou en soins palliatifs, et utilise les approches milieux de vie, réadaptation ou soins palliatifs.
SESSION 6 Stage : 345 heures Total : 405 heures	
Médecine chirurgie 4 (180-60S-CE)	Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de consolider ses apprentissages afin d'intervenir de façon autonome auprès d'une clientèle requérant des soins en médecine-chirurgie. Il est appelé à résoudre des problèmes qui relèvent du domaine infirmier ainsi que des situations cliniques plus complexes. De plus, il intègre l'éthique et les valeurs de la profession infirmière.
Soins auprès des personnes en services ambulatoires (180-61S-CE)	Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des notions liées à des situations complexes de soins infirmiers en services ambulatoires. Il permet aussi à l'étudiante ou l'étudiant de consolider ses apprentissages afin d'intervenir de façon autonome auprès de la clientèle. De plus, il intègre l'éthique et les valeurs de la profession infirmière. Il verra à établir des liens de collaboration avec l'équipe soignante et devra s'adapter à différentes situations de travail. Ce cours est lié à l'épreuve synthèse. Le stage est effectué auprès de clientèles de court séjour (ou ambulatoire).

14. STAGES (MILIEUX ET PARTICULARITÉS)

Au cours des trois années d'études, les étudiants devront effectuer plusieurs stages en milieu hospitalier et autre milieu pertinent.

Lors de la 1^{re} année, à la 2^e session, un stage en Médecine chirurgie d'une durée de 90 heures est prévu. Les étudiants se rendront sur le milieu préalablement attiré avec leur superviseur de stage et 5 autres de leurs collègues étudiants. Ils feront divers soins sur des patients selon le niveau acquis pendant les cours. Ce premier stage est surtout centré sur des soins de base, l'entrée en relation avec le patient, l'appropriation du fonctionnement d'un département et d'une équipe soignante.

En 3^e session, les étudiants devront effectuer un stage clinique de 120 heures en Médecine chirurgie selon la même formule que le premier stage. L'étudiant mettra en pratique plusieurs notions apprises en cours théoriques et pratiques. Il continuera à développer ses aptitudes et compétences cliniques. Un deuxième stage est également prévu dans le milieu communautaire où l'étudiant sera en contact avec une réalité complètement différente et davantage centré sur la promotion et la prévention des soins.

Lors de la 4^e session, les étudiants en Techniques de soins infirmiers effectueront des stages dans des spécialités soit en pédiatrie (90 heures) et en périnatalité (75 heures).

En 5^e session, deux autres spécialités sont au cursus soit santé mentale (135 heures) et gériatrie (105 heures).

Finalement, en 6^e session, deux stages de consolidation permettent à l'étudiant d'arrimer toutes les compétences acquises et se préparer aux évaluations finales, soit l'Épreuve synthèse de programme ainsi que l'examen de l'OIIQ.

Les milieux de stage peuvent être nombreux et différents d'une année à l'autre. En effet, il est important de mentionner que les places de stage offert au Collège dépendent des offres des milieux. Comme l'aspect personnel est important dans le Collège, une demande particulière peut être traitée. Voici quelques exemples de milieux de stage :

- CISSS Montérégie-Est
- CISSS Montérégie-Centre
- Organisme communautaire l'Abri de la rive-sud
- CHUM
- CIUSS de l'Ouest de l'île
- CIUSS de l'Est de l'île
- Hôpital Sainte-Justine

14.1 GESTION DES STAGES

Sous l'autorité de la direction des études, la gestion des stages et du placement s'effectue en collaboration avec la coordination du programme, avec les partenaires du milieu et avec les étudiants, au développement des stages sous toutes ses formes ainsi qu'au placement étudiant. Il est responsable, notamment, de:

- Gestion, coordination et développement du Service de stages et placement
- Recrutement de milieux de stage de formation, maintien des partenariats existants, amélioration des conditions actuelles de partenariat
- Représentation auprès des partenaires du Collège
- Développement avec les partenaires de mentorat de formation, de stages et d'emploi (entente de bourses d'études, emploi d'été, stages rémunérés et autres implications des partenaires et du Collège)
- Préparation des guides, des contrats et des ententes de stage, en collaboration avec les milieux et les coordonnateurs de programmes
- Développement et mise en œuvre d'activités de promotion et de placement (site internet de placement, salon placement ou carrière, foire de l'emploi, jumelage employeur-finissants/diplômés, activité d'orientation/placement de groupe et individuelle, etc.) pour accompagner les étudiants dans leur recherche de stages et d'emplois
- Assurer la relance des finissants en termes de placement

15. LOGIGRAMME DES COURS

Session 1
Formation spécifique
Anatomie et physiologie I
Introduction à la profession soins infirmiers
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques I
Réanimation I
Comportement humain I
Formation générale
Philosophie et rationalité
Principes et procédés de la communication en français
Activité physique et santé

Session 2
Formation spécifique
Anatomie et physiologie II
Médecine chirurgie I
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques II
Pharmacologie
Comportement humain II
Formation générale
Activité physique et efficacité
Philosophie : l'être humain
Écriture et littérature
Langue anglaise et communication

Session 3
Formation spécifique
Microbiologie et immunologie
Réanimation II
Médecine chirurgie II
Prévention de la santé et soins communautaires
Formation générale
Communiquer en anglais
Communiquer en espagnol de façon restreinte
Littérature et imaginaire

Session 4
Formation spécifique
Anatomie et physiologie III
Soins à la famille et au nouveau-né
Soins aux enfants et aux adolescents
Formation générale
Activité physique et autonomie
Littérature québécoise
Problèmes éthiques de la société contemporaine
Regards sur la culture

Session 5
Formation spécifique
Soins en santé mentale
Médecine chirurgie III
Soins auprès des personnes en perte d'autonomie

Session 6
Formation spécifique
Médecine chirurgie IV
Soins auprès des personnes en services ambulatoires

16. MATRICE DES COMPÉTENCES

Programme				01Q0	01Q3	01QF	01Q1	01Q4	01Q5	01Q8	01Q9	01QG	01Q2	01Q6	01QE	01Q7	01QB	01QC	01QA	01QJ	01QH	01QD	01QL
Session 1 et 2																							
180-101-CE	Introduction profession infirmiers	3-1-2	2,00	x	x	x																	
101-10B-CE	Anatomie physiologie I	2-2-2	2,00				x																
180-10A-CE	Ateliers d'apprentissage I	1-9-3	4,33					x	x	x	x												
180-10R-CE	Réanimation I	1-3-2	2,00									x											
350-100-CE	Comportement humain I	2-1-3	2,00										x	x									
180-20B-CE	Anatomie physiologie II	2-2-2	2,00				x																
180-20S-CE	Médecine chirurgie I	0-6-2	2,66					x	x	x	x				x								
180-20A-CE	Ateliers d'apprentissage II	0-6-3	3,00					x	x	x	x												
180-20P-CE	Pharmacologie	3-0-3	2,00								x												
350-200-CE	Comportement humain II	2-1-3	2,00										x	x									
Session 3 et 4																							
101-30B-CE	Microbiologie immunologie	2-2-2	2,00													x							
180-30S-CE	Médecine chirurgie II	0-8-1	3,00									x											
180-31S-CE	Prévention santé soins communautaires	2-3-2	2,33														x	x					
180-30R-CE	Réanimation II	0-3-3	2,00								x	x											
101-40B-CE	Anatomie physiologie III	2-2-2	2,00				x																
180-41S-CE	Soins famille et nouveau-né	3-5-2	3,33					X		X								x			x		
180-42S-CE	Soins enfants et adolescents	3-6-2	3,66					x		x							x			x			
Session 5 et 6																							
180-51S-CE	Soins santé mentale	3-9-3	5,00							x							x	x				x	x
180-50S-CE	Médecine chirurgie III	1-6-2	3,00					x		x					x								
180-52S-CE	Soins auprès personnes perte autonomie	2-7-2	3,66					x		x												X	
180-60S-CE	Médecine chirurgie IV	1-7-2	3,33			x				x					x								
180-61S-CE	Soins services ambulatoires	1-7-2	3,33					x							x		x	x					

17. RÉFÉRENCES

Le Collège vous incite à consulter les documents suivants, complémentaires au présent cahier de programme :

- Le **Règlement sur le régime des études collégiales¹ (RREC)**: il décrit les règles relatives à l'enseignement collégial;
- La **Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA)*** : elle permet de connaître les droits de l'étudiant, soit le droit de savoir ce que les enseignants attendent de lui, le droit à une évaluation juste et équitable, le droit d'être informé de ses progrès et le droit au traitement confidentiel de son dossier scolaire;
- Le **Guide de l'étudiant*** : il contient toute l'information essentielle pour faciliter l'adaptation et l'intégration de l'étudiant à son nouvel environnement et au fonctionnement de l'ensemble du régime d'études.
- Le **site internet de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec** : www.oiiq.org

Visitez régulièrement notre site Internet à l'adresse www.ellis.qc.ca pour obtenir toute l'information dont vous avez besoin. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un membre de notre personnel qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à vous rencontrer au besoin.

¹ *Règlement sur le régime des études collégiales*, R.R.Q., c. C-29, r.5.1.1.

* Document disponible sur notre site Internet.